

COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2017

1. La réunion du Conseil Municipal a débuté par l'intervention de Murielle Fayolle responsable du **Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes**. Cette structure devient un Guichet Unique pour les parents et les assistantes maternelles avec des missions d'informations aux familles, d'accompagnement aux assistantes maternelles et d'animations auprès des enfants et des assistantes maternelles.

2. Suite à l'analyse des sols réalisée par la société Geotec sur le terrain de la Gare susceptible d'accueillir **le pôle santé**, les résultats ont démontré qu'il était pollué par des débris ménagers et des résidus d'hydrocarbures. Compte tenu du coût élevé pour dépolluer ce site, Monsieur le Maire propose le déplacement de la construction sur une partie saine du terrain en étudiant la possibilité d'intégrer le projet du Foyer Vellave toujours demandeur. Une réunion est programmée en présence des architectes, du sous-directeur du Foyer Vellave à l'issue de laquelle la commission « santé élargie » sera réunie pour la suite à donner.

3. La commission Aménagement du territoire a pris connaissance du dossier **Avant-Projet Sommaire de l'assainissement de Verne et du bourg de Lapte** et a sollicité CETI bureau d'études pour des précisions. Dans un premier temps, l'APS permet de déposer les demandes de subvention. Il conviendra d'étudier plus précisément le dossier de consultations des entreprises avant de lancer la consultation.

4. Révision des tarifs publics au 01/01/2018 :

Eau : abonnement : 60 € HT - consommation de 0 à 50 m³ : 0.39 € HT, de 50 à 200 m³ : 1.36 € HT, au-delà de 200 m³ : 0.77 € HT

Adopté à 17 Pour, 1 abstention et 1 voix contre

Assainissement :

Abonnement : 60 € HT le prix du m³ sans changement adopté à l'unanimité
Concessions perpétuelles : 280 € le m² le reste sans changement
Mise en place d'un forfait pour la réalisation d'entrée dans les propriétés avec pose de buse sur une longueur de 6 mètres avec 2 nez de buse pour un montant de 400 €.

5. Questions diverses :

Liste des opérations éligibles à la DETR 2018 à étudier en vue des futures demandes de subvention qui devront être déposées avant le 29 janvier 2018.

Commission sociale : les colis de Noël ont été préparés avec le Conseil Municipal des Jeunes.

Commission communication : le bulletin est en cours de préparation, les insertions des annonceurs couvrent pratiquement les frais d'impression.

Commission aménagement du territoire :

Une réflexion va être engagée sur le taux de la taxe d'aménagement afin de couvrir les frais engendrés pour l'aménagement de terrains qui bien que classés constructibles ont un problème de viabilité.

Séparatif de Montjuvin : voir quels sont les moyens juridiques dont on dispose pour contraindre les propriétaires à engager les travaux pour la mise aux normes.

Gestion des Communaux : un modèle d'accord écrit pour la mise à disposition de ces terrains a été élaboré par la commission. Quatre agents recenseurs ont été recrutés : Mme Jacquemond Claire, Mme Robert Sandrine, Mme Masson Janine et Mme Porte Patricia. Le recensement commencera le 18 janvier 2018 pour se terminer le 17 février 2018.

L'école du petit Suc demande l'achat d'ordinateurs et du matériel de gymnase : à voir avec le budget 2018.

L'évaluation par les services des domaines pour la cure de Verne doit être communiquée prochainement